



ACADEMIE LIBANAISE DES BEAUX-ARTS
UNIVERSITE DE BALAMAND
CENTRE DE RECHERCHE ET DE CREATION

Semestre/Année : Semestre 1 / 2025-2026

CODE - INTITULÉ : ARC1041-1 - Art invisible - La créativité au sein des modèles socioéconomiques

Nom enseignant principal : Ricardo Mbarkho

Courriel : ricardombarkho@alba.edu.lb

Horaire : Mardi de 14:00 à 17:00

Descriptif du cours :

Cet ARC est un espace de recherche et de création artistique, valorisant des formes d'art qui adoptent des modèles socioéconomiques alternatifs, indépendants des contraintes du marché de l'art. Depuis le XIX^e siècle, ce marché a imposé une définition restrictive de l'art. Cet atelier explore les possibilités de l'art lorsqu'il se libère de ces contraintes, en favorisant des interactions entre l'art et des pratiques souvent perçues comme non artistiques. L'atelier s'engage dans une redéfinition continue de l'art face aux bouleversements actuels, cherchant à réexaminer la place de l'œuvre à travers la quête de liberté et de nouveaux langages artistiques. L'ARC art invisible se concentre sur des œuvres affranchies du modèle socioéconomique traditionnel. La problématique centrale examine les limites de l'art actuel pour envisager une évolution de l'art, avec l'hypothèse que des modèles socioéconomiques extérieurs peuvent favoriser un environnement artistique plus libre et créatif.

Acquis d'apprentissage :

- Identifier les principaux concepts et théories liés au sujet abordé ;
- Interpréter de manière critique les œuvres et les documents pertinents ;
- Évaluer les différentes perspectives et approches liées au domaine de la recherche ;
- Analyser les problématiques complexes liées au sujet ;
- Résoudre des problèmes pratiques en appliquant les connaissances acquises pendant l'ARC ;
- Concevoir des solutions novatrices et créatives en intégrant les concepts acquis ;
- Planifier et organiser des projets en utilisant des compétences acquises ;
- Réaliser des travaux pratiques démontrant la maîtrise des compétences acquises ;
- Produire des rapports ou des présentations de haute qualité, en utilisant une communication claire et efficace ;
- Appliquer les compétences acquises dans des contextes professionnels et pertinents au domaine de la recherche.

Méthode d'enseignement :

- Cadre de recherche et de création

La base théorique et conceptuelle de cette recherche trouve son ancrage dans l'évolution de l'histoire de l'art, débutant avec les avant-gardes du début du XX^{ème} siècle et se prolongent jusqu'au genre artistique appelé « art invisible ». Ce dernier cherche à théoriser l'art à l'extérieur du modèle socio-économique de l'art visuel.

- Techniques de collecte de données

La collecte de données s'effectue à travers des entretiens avec des artistes et des professionnels issus de diverses disciplines. Elle inclut également des lectures et des observations d'événements ou actions artistiques invisuelles (ou interdisciplinaires), ainsi que des analyses approfondies de pratiques invisuelles. Pratiques invisuelles et non pas œuvres invisuelles parce qu'il est probable que dans le champ de l'art invisible il n'y ait plus d'œuvre d'art dans le sens où nous l'entendons, qu'elle soit matérielle ou immatérielle.

- Analyse des données

L'analyse des données vise à évaluer dans quelle mesure les pratiques examinées répondent à la question centrale de l'art, axée sur la quête de la liberté et de la vérité. Mais aussi dans quelle mesure ces pratiques amènent à des nouveaux langages et formats pour l'art. De plus, elle explore la manière dont ces pratiques évoluent au sein de modèles socio-économiques non artistiques, afin de confirmer la validité de notre hypothèse. Cette approche globale permet de contextualiser et d'appréhender les multiples dimensions d'un art socioéconomique : d'un art invisible.

Modalités d'évaluation :

- Présence (10%)
- Suivi de conférences (20%)
- Rédaction des rapports écrits (30%). Critères d'évaluation : Une soutenance orale est exigée afin d'évaluer la compréhension, la réflexion critique et l'apport personnel de l'étudiant dans le travail rendu, avec une attention particulière portée au respect des exigences relatives à l'usage raisonné, éthique et conforme de l'intelligence artificielle. Les critères d'évaluation devront refléter cette exigence et intégrer notamment :
 - l'apport personnel et la capacité à expliquer ses choix ;
 - la clarté de la communication et la qualité de l'argumentation ;
 - la pertinence de la recherche et de la documentation ;
 - la maîtrise technique et l'intégration des outils (manuels ou numériques) ;
 - l'esprit critique.
 - La créativité.
- Le document ou projet final (40%)

Liste des références :

Livres :

- ARDENNE, Paul (2023). *L'art en joie. Esthétiques de l'humanité joyeuse*. Le Bord de l'eau.
- MILA, Corina Chutaux (2021). *Esthétique de l'art invisible*. Éditions du Panthéon. Français.
- MOINEAU, Jean-Claude (2023). *Pour un art invisible, inouï, inesthétique, inœuvré, pluriel...*, Editions Biennale de Paris, 2023, 278 pp. Français

Catalogues :

- COLLECTIF. *Catalogue de la XIVe Biennale de Paris*. Préface par Paul Ardenne. Éditions Biennale de Paris, 2004, 548 pp. Français, anglais, allemand.
- COLLECTIF. *Catalogue de la XVe Biennale de Paris*, Editions Biennale de Paris, 2007, 1200 pp. Français.

Articles :

- ARDENNE, Paul (2021, octobre 17). « Hors de notre vue mais pas de l'esprit du temps ». Revue de Paris. <https://www.revuedeparis.fr/hors-de-notre-vue-mais-pas-de-l-esprit-du-temps/>
- Gaça, Néjib. (s. d.). « Conférence à l'Institut des Beaux-Arts de Sousse (ISBAS) : Du visuel illusoire à l'invisuel subversif ». La Presse. Récupéré sur <https://lapresse.tn/170438/conference-a-linstitut-des-beaux-arts-de-sousse-isbas-du-visuel-illusoire-a-linvisuel-subversif/>
- MBARKHO, Ricardo (2021). « En marche vers une idéologie neutre de la politique culturelle », dans incertains regards, Presses Universitaires de Provence. Français.
- MBARKHO, Ricardo (2021). « What Is at Stake in the Interaction between Media Arts and Cultural Industries in Lebanon », Leonardo, Journal of the International Society for the Arts, Sciences and Technology, Volume 54, N° 6, The MIT Press. 714-716. Anglais. https://doi.org/10.1162/leon_a_02098
- MOLLET-VIEVILLE, Ghislain (2020, septembre 20). « L'art non artistique et le statut d'agent d'art qui en découle ». Revue de Paris. <https://www.revuedeparis.fr/lart-non-artistique-et-le-statut-dagent-dart-qui-en-decoule/>
- MONSINJON, Éric (2020, juillet 5). « L'art invisible, qu'est-ce que c'est ? ». Revue de Paris. <https://www.revuedeparis.fr/l-art-invisible-qu-est-ce-que-c-est/>
- VIDALON, Roxane (2024, mai 19). « L'art invisible pour repousser les limites ». La Dépêche. <https://www.ladepeche.fr/2024/05/19/roxane-vidalon-lart-invisible-pour-repousser-les-limites-11960266.php>

Vidéo :

- MBARKHO, Ricardo (2018). « Le modèle socioéconomique de l'art invisible » [Vidéo]. YouTube. <https://youtu.be/3NfG8Wcl4Ns?si=wiT2YzmKXvvnOfpA>

Événements :

- ARDENNE, Paul (Commissaire). (2020). *Courants verts, créer pour l'environnement* [Exposition]. Fondation EDF, Paris, France. 16 septembre 2020 - 31 janvier 2021.
- Biennale de Paris. (s. d.). *Colloque International : L'Art Invisible : Doxa et Paradoxe*. Récupéré sur <https://biennaledeparis.fr/%C3%A9v%C3%A8nement/colloque-international-art-invisible-doxa-et-paradoxe/>
- Fabula. (s. d.). *Colloque : L'Art Invisible : Champs d'application et d'implication (Sousse- Tunisie)*. Récupéré sur <https://www.fabula.org/actualites/117502/un-colloque-international-sur-le-theme-l-art.html>
- Konexion Culture. (s. d.). *Colloque International : L'Art Invisible : Réfléchir sur le devenir de l'art africain libéré des modèles occidentaux*. Récupéré sur <https://konexionculture.com/colloque-international-art-invisible-reflechir-sur-le-devenir-de-lart-africain-libere-des-modeles-occidentaux/>

Matériel requis :

Laptop ou tablette

Calendrier :

Séance 1 :

- Révision et visionnage des références existantes, en mettant l'accent sur les travaux interdisciplinaires pertinents.
- Formulation des questions de recherche interdisciplinaires.
- Établissement de la problématique dans le contexte de l'interdisciplinarité artistique.
- Rencontre-s
- Lectures
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 8 heures

Séance 2 : Mardi 18 février 2025

- Raffinement des questions de recherche, en explorant les connexions entre les différentes disciplines.
- Élaboration de l'hypothèse de recherche intégrant des éléments théoriques et pratiques.
- Rencontre-s
- Lectures
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 8 heures

Séances 3-4 :

- Collecte de données : entretiens avec des artistes et professionnels de différentes disciplines.
- Prise de notes et enregistrement des entretiens pour une analyse approfondie.
- Observations d'événements artistiques interdisciplinaires, en mettant l'accent sur les interactions et les influences réciproques.
- Documentation des observations et relevé des éléments pertinents pour nourrir la recherche théorique et pratique.
- Rencontre-s
- Lectures
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Séances 5-6 :

- Analyse des données collectées : regroupement des thèmes et des motifs émergents en considérant les aspects interdisciplinaires.
- Interprétation des résultats par rapport à l'hypothèse de recherche, en prenant en compte les apports des différentes disciplines en question.
- Identification des liens entre les données théoriques et pratiques pour une compréhension globale.
- Réflexion sur les implications interdisciplinaires des résultats et leur impact sur la création artistique.
- Synthèse des résultats de l'analyse et discussion des implications pour l'art, en mettant en évidence les synergies et les défis liés à l'interdisciplinarité artistique.
- Résidence d'art invisible
- Rencontre-s
- Bilan mi-parcours
- Lectures
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Séances 7-8 :

- Présentation des projets de recherche et/ou de création de chaque étudiant.
- Production des articles de recherche théorique.

- Production des œuvres de création pratique.
- Rencontre-s
- Lectures
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Séances 9-10 :

- Finalisation du projet de recherche : révision, édition et préparation pour la présentation ou la publication, en mettant en valeur les contributions de l'interdisciplinarité à la recherche théorique et à la création pratique.
- Rédaction de la conclusion du projet de recherche en soulignant les découvertes interdisciplinaires et les recommandations pratiques pour soutenir l'interdisciplinarité artistique.
- Rencontre-s
- Rendu final
- Lectures
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Total heures de cours (1) : 30 heures

Total heures de travail personnel de l'étudiant (2) : 80 heures

Total général (1+2) : 110 heures

Nombre de crédits ECTS : 4

Prérequis : L'étudiant doit être titulaire d'une licence dans une des disciplines artistiques

Corequis : Pas de corequis nécessaire

Règlement :

I. Assiduité

La présence aux cours et aux exercices pratiques dispensés au sein de l'Académie est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par un rapport médical ou par une excuse jugée valable par l'administration. Les justificatifs doivent parvenir à la Direction au plus tard le jour de reprise des études de l'étudiant. Toute absence non justifiée à un contrôle ou aux séances de cours ou d'atelier annule le projet ou le contrôle, lesquels seront notés zéro. Les rapports permettent l'annulation de la note zéro. Ils n'empêchent toutefois pas la comptabilisation de ces absences en tant que telles. Un examen de remplacement peut être exigé par l'Ecole.

Le taux d'absence toléré est de 16% du total des heures prévu pour un cours. Si ce taux est dépassé, le cours est échoué.

II. Plagiat

Le plagiat (faute morale et/ou commerciale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire; ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner) est rigoureusement interdit. Des sanctions seront prises à l'encontre de l'étudiant ayant été pris en délit de plagiat. Ces sanctions peuvent aller d'un retrait de points jusqu'à la note zéro et peuvent mener à l'exclusion définitive du plagiaire.

III. Fraude

Toute fraude ou tentative de fraude provoquera l'annulation du projet, de la composition, de la session d'examen ou du semestre. En cas de récidive, l'exclusion définitive de l'étudiant sera automatiquement prononcée. Tout projet réalisé par une tierce personne entraînera des sanctions sévères à l'encontre du candidat. En cas de récidive, l'exclusion de l'étudiant sera automatiquement prononcée.

IV. Intelligence artificielle – Cadre éthique

Les étudiants sont appelés à adopter une attitude responsable et critique vis-à-vis de l'utilisation des outils d'intelligence artificielle.

Tout usage de l'IA (génération ou d'assistance) dans les travaux remis doit faire l'objet d'une déclaration explicite, mentionnant les outils utilisés et la manière dont ils ont contribué à la réalisation.

Ce cadre vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux liés à :

- la propriété intellectuelle (l'IA ne peut être considérée comme auteur) ;
- l'originalité des productions ;
- l'éthique des données (sources, biais, consentement, etc.) ;
- et à valoriser la pensée critique et l'engagement personnel dans tout processus créatif.

V. Règlement spécifique au cours

Inscription à Turnitin obligatoire pour tout travail théorique rendu.